

Calendrier International Mountain Bike UCI - Evaluation

Les épreuves inscrites au calendrier internationale mountain bike UCI seront évaluées sur la base ci-dessous :

Classe HC/SHC

- Exigences de l'épreuve :
 - Règlement UCI
 - Obligations financières UCI (taxe calendrier, prix, prix supplémentaires payés aux coureurs)

 - Caractéristiques de l'épreuve:
 - Guide technique lors avec de l'inscription
 - Longueur du parcours, temps de course, caractéristiques de l'épreuve, plans, side events , etc
 - Information du chronométrage (entreprise, etc)
 - Configuration médicale
 - Nombre de signaleurs, nombre de volontaires, nombre de radio et sécurité en général

 - Participation à l'épreuve :
 - Au minimum 10 nations
 - Au minimum 8 coureurs classés dans les 50 meilleurs au classement UCI mountain bike pour les deux genres
 - Nombre total de coureurs
 - Une épreuve séparée pour les coureurs de moins de 23 ans enregistrée

 - Autres informations pertinentes:
 - Assistance aux équipes MTB UCI: hébergement, déplacements, emplacement gratuit, etc
 - Médias : TV ou live stream ou des programmes highlight, social media,
 - Médias écrits : nombre de photographes / vidéographes
 - Nombre de spectateurs
 - Grands écrans
 - Organisation globale de l'épreuve

 - Historique de l'épreuve :
 - 3 ans au minimum au calendrier international mountain bike UCI en C1
- ➔ Un guide technique détaillé doit être soumis à l'UCI lors du processus d'inscription au calendrier international mountain bike UCI pour toutes les demandes de classe HC. Sans un guide technique ou des informations appropriées dans le guide technique, la demande d'évaluation de class HC ne sera pas prise en considération. Un modèle est disponible dans la procédure calendrier.

Après la date limite du délai d'inscription au calendrier international mountain bike UCI, les demandes tardives d'épreuves de classe HC ne sont pas acceptées.

Cross-country épreuves par étapes (XCS)

Pour une demande d'épreuve par étapes, les éléments suivants seront évalués :

- Epreuve par étapes – classe HC : selon l'évaluation de HC ci-dessus
- Epreuve par étapes – classe 1 : selon l'évaluation de classe 1 ci-dessous
- Epreuve par étapes – classe 2 : selon l'évaluation de classe 2 ci-dessous

De plus, les éléments suivants doivent être fournis :

- Un guide technique détaillé doit être soumis à l'UCI lors du processus d'inscription au calendrier international mountain bike UCI pour toutes les demandes d'épreuve par étapes. Sans un guide technique ou des informations appropriées dans le guide technique, la demande d'évaluation de l'épreuve par étapes ne sera pas prise en considération. Un modèle est disponible dans la procédure calendrier.
- Dans le guide technique des épreuves par étapes, il doit être clairement mentionné si les coureurs participent en équipe ou individuellement.

Après la date limite du délai d'inscription au calendrier international mountain bike UCI, les demandes tardives d'épreuve par étapes ne seront pas acceptées.

Cross-country épreuves marathon (XCM)

Pour une demande d'épreuve marathon, les éléments suivants seront évalués :

- XCM – classe HC : selon l'évaluation de HC ci-dessus
- XCM – classe 1 : selon l'évaluation de classe 1 ci-dessous
- XCM – classe 2 : selon l'évaluation de classe 2 ci-dessous

Classe 1

Pour la Classe 1, les éléments suivants seront évalués :

- Participation à l'épreuve :
 - Nombre de nations et nombre total de coureurs
- Historique de l'épreuve :
 - Nombre d'années au calendrier international mountain bike UCI.
 - L'épreuve doit avoir été inscrite en classe 2 ou en classe 3 au calendrier international mountain bike UCI l'année précédente ou avoir été enregistrée en tant que championnats nationaux l'année précédente.
- Exigences de l'épreuve :
 - Règlement UCI, obligations financières UCI, guide technique, longueur du parcours, temps de course, nombre de signaleurs, nombre de volontaires, configuration médicale, sécurité en générale et évaluation globale de l'épreuve.

Après la date limite du délai d'inscription au calendrier international mountain bike UCI, les demandes tardives d'épreuves de classe 1 ne sont pas acceptées.

Classe 2 ou 3

Un nouvel événement ne peut avoir qu'un statut de classe 2 ou 3 dans sa première année.

- ➔ Un guide technique détaillé doit être soumis à l'UCI lors du processus d'inscription au calendrier international mountain bike UCI pour toutes nouvelles demandes en classe 2 ou 3. Sans un guide technique ou des informations appropriées dans le guide technique, la demande d'inscription en class 2 ou 3 ne sera pas prise en considération. Un modèle est disponible dans la procédure calendrier.
- Participation à l'épreuve :
 - Lors des épreuves de catégories 2 et 3, les hommes et les femmes moins de 23 ans participeront avec la catégorie élite.
- Exigences de l'épreuve :
 - Les règlement UCI et obligations financières UCI doivent être respectés.

La classe 3 sera automatiquement accordée aux épreuves suivantes :

- Cross-country éliminatoire – XCE
- Cross-country sur circuit court – XCC
- Enduro
- Pump Track

Après la date limite du délai d'inscription au calendrier international mountain bike UCI, les demandes tardives d'épreuves de classe 2 ou 3 ne sont pas acceptées.

Série junior UCI - XCO

Le nombre d'épreuve de la série junior UCI - XCO est limité par continent comme suit :

La sélection finale des manches sera faite par l'UCI conjointement avec la confédération concernée.

- ➔ Vous trouverez plus d'informations sur la série junior UCI - XCO (classement UCI, critères de sélection, inscriptions, points UCI, ordre de départ, etc.) dans la procédure calendrier.

Epreuve junior UCI - XCO

L'épreuve doit être approuvée par la fédération nationale pour être inclus au calendrier international mountain bike UCI.

- ➔ Vous trouverez plus d'informations sur les épreuves junior UCI - XCO (classement UCI, critères de sélection, inscriptions, points UCI, ordre de départ, etc.) dans la procédure calendrier.